

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Présentation

EPISACADEMY est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi au 11 rue de la Poulue - 57000 METZ.

2. Définitions

- **Client** : Désigne le titulaire du compte Client inscrit à une formation au bénéfice de toute personne morale ou physique (ci-après dénommée « Stagiaire ») et responsable du paiement d'un prix.
- **CGV** : Conditions Générales de Vente
- **Formation en Inter** : S'entend d'une formation qui regroupe les salariés de diverses entreprises dans une même action de formation.
- **Formation en Intra** : S'entend d'une formation qui regroupe seulement les salariés d'une même entreprise dans une même action de formation sur une thématique spécifique.
- **Offre** : Désigne l'Offre de Formation proposée par EPISACADEMY.
- **Stagiaire** : Désigne toute personne physique participant à la Formation commandée par le Client.

3. Objet

Les présentes conditions générales de vente décrivent les modalités et les conditions d'inscription aux offres de formation EPISACADEMY. Le fait de s'inscrire à une formation auprès d'EpisAcademy implique l'adhésion pleine, entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite d'EpisAcademy, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait qu'EpisAcademy ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

4. Contenu des Offres de Formation

EPISACADEMY propose des Formations pouvant être réalisées :

- En inter-entreprises ;
- En intra-entreprise ;

5. Modalités d'inscription

L'inscription aux Formations est faite par le Stagiaire ou le responsable de l'inscription en retournant à EPISACADEMY, dûment complété, le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription ou devis sont à adresser à l'adresse suivante :

EPISACADEMY
11 rue de la Poulue
57070 METZ

Dès réception de l'inscription EPISACADEMY adresse au Client, par voie postale ou électronique, deux (2) exemplaires de la convention de formation professionnelle, conformément aux articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du Travail.

Le Client s'engage à retourner à EPISACADEMY dans les meilleurs délais, à l'adresse susmentionnée, lesdits exemplaires de la convention de formation dûment complétés, signés et revêtus de son cachet commercial.

Le Client est informé à cet égard que les inscriptions ne sont prises en compte qu'à compter de la réception par EPISACADEMY de la convention de formation professionnelle dûment complétée, signée et revêtue du cachet de l'entreprise, ainsi que le versement d'un acompte de 250 €.

6. Facturation-Règlement

6.1 Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuelles taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

6.2 Facturation

Une facture est établie et adressée au Client par EPISACADEMY à l'issue de la Formation. Toute Formation commencée est due en totalité.

6.3 Modalités de paiement

Les factures sont payables à réception, sans escompte, par chèque bancaire ou par virement bancaire (au format SEPA).

En cas de retard de paiement, EPISACADEMY pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. EPISACADEMY aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus par EPISACADEMY.

Conformément à l'article L 441-6 du Code de Commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

6.4 Règlement OPCO

En cas de prise en charge du paiement de la Formation par un organisme financeur (OPCO...), il appartient au Client :

- de vérifier l'imputabilité de la Formation auprès de l'organisme ;
- d'adresser à cet organisme une demande de prise en charge avant le début de la Formation ;
- de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il aura désigné ;
- d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription papier ou, en ligne, quel sera l'établissement à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale et son adresse postale.

En cas de prise en charge partielle par un organisme financeur, la part non prise en charge sera facturée directement au Client.

Si l'organisme financeur ne confirme pas la prise en charge financière de la Formation ou si le dossier de prise en charge de l'organisme financeur ne parvient pas à EPISACADEMY avant le premier jour de la Formation, le montant de la Formation sera intégralement facturé au Client.

En cas de prise en charge par un organisme financeur, le paiement de la formation s'effectuera comme suit :

- Dépôt d'un chèque du montant de la formation à EPISACADEMY avant le début de ladite formation
- Encaissement du chèque de ladite formation lorsque le Client prévient EPISACADEMY du règlement de la formation par l'organisme financeur.

Le chèque de ladite formation sera encaissé par EPISACADEMY dans les 45 jours date de facture si le Client ne s'est pas manifesté ou n'a pas prévenu EPISACADEMY du paiement réalisé par l'organisme financeur.

Dans l'hypothèse où EPISACADEMY aurait reçu le chèque du Client en garantie du paiement de la formation et que l'OPCO verserait le prix de ladite formation à EPISACADEMY, cette dernière restituerait le chèque au Client dans les 10 jours de la réception du paiement.

7. Annulation ou report de la Formation

Pour être pris(e) en compte, toute annulation ou tout report d'inscription à une Formation doit être signalé(e) à EPISACADEMY par le Client, par téléphone ET par courriel à l'adresse contact@episacademy-formation.fr.

Toute demande de report ou toute annulation d'une Formation intervenant moins de trente (30) jours et plus de quinze (15) jours ouvrables avant la date de début de la Formation, la date prise en compte étant la date de réception par EPISACADEMY du courriel mentionné à l'alinéa précédent, ne donne lieu à aucun frais.

Toute demande de report ou toute annulation d'une Formation moins de quinze (15) jours ouvrables avant la date de début de la Formation, la date prise en compte étant la date de réception par EPISACADEMY du courriel susmentionné, donne lieu à une facturation égale à 25 % du prix de la Formation, montant non imputable sur la contribution financière obligatoire de formation.

Toute demande de report ou toute annulation d'une Formation intervenant moins de huit (8) jours ouvrables avant le début de la Formation, la date de prise en compte étant la date de réception par EPISACADEMY du courriel susmentionné, donne lieu à une facturation égale à 50 % du prix de la Formation, montant non imputable sur la contribution financière obligatoire de formation.

Toutefois, lorsqu'un Stagiaire ne peut pas, pour de justes motifs, assister à la Formation à laquelle il est inscrit, il peut être remplacé par un collaborateur de la même entreprise selon les conditions de l'inscription initiale et sous réserve que ce dernier réponde aux conditions requises pour pouvoir suivre la Formation. Les noms et coordonnées de ce nouveau Stagiaire doivent être confirmés par écrit à EPISACADEMY.

8. Propriété intellectuelle

EPISACADEMY fournit au Client une documentation afférente à la Formation suivie par le Stagiaire.

EPISACADEMY est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par EPISACADEMY pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive d'EpisAcademy. A ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès d'EpisAcademy. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-1 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

9. Responsabilité

Les Stagiaires à la Formation réalisée dans les locaux mis à disposition par EPISACADEMY sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché dans lesdits locaux. Le Client s'assure du respect de ces dispositions par les Stagiaires.

La responsabilité d'EpisAcademy ne peut être engagée au titre d'un préjudice résultant notamment de la perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou de fichiers.

EPISACADEMY ne pourra être tenu pour responsable d'une quelconque erreur ou omission constatée dans la documentation remise au Stagiaire. Par ailleurs, il est rappelé que les ressources pédagogiques fournies complètent la Formation et n'engagent en aucun cas EPISACADEMY sur leur exhaustivité. Le Client reconnaît qu'EpisAcademy n'est pas tenu envers le Client d'assurer quelconque mise à jour de la documentation postérieurement à la Formation.

10. Force Majeure

L'inexécution de tout ou partie de ses obligations par l'une ou l'autre des Parties ne pourra engager sa responsabilité si l'inexécution est due à un événement de force majeure, tel que prévu par la loi et la jurisprudence française.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un formateur.

11. Protection des données à caractère personnel

En tant que responsable du traitement du fichier du personnel, le Client s'engage à informer chaque utilisateur que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par EPISACADEMY aux fins de réalisation et de suivi de la formation ;
- La connexion, le parcours de formation et le suivi des acquis des Utilisateurs sont des données accessibles à ses services ;
- Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à EPISACADEMY.

Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent l'utilisateur et auxquelles il aura eu accès.

EPISACADEMY conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par l'Utilisateur, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

12. Loi applicable et clause attributive de juridiction

La loi française sera la seule applicable au présent contrat. Préalablement à toute saisie d'un tribunal, il est convenu, sous réserve que les parties soient commerçantes, qu'elles s'efforcent d'apporter une solution amiable aux difficultés qui seraient susceptibles de survenir dans l'interprétation ou l'exécution du contrat. Faut pour elles d'avoir concilié leurs points de vue, il est expressément convenu que les tribunaux de Metz sont les seuls compétents.